

Veut-on savoir quelle est sa situation au point de vue de l'instruction ?

Lisez :

"En 1871, le recensement indique qu'il y a dans le comté de Québec 42.1 pour cent des femmes et des enfants au-dessus de 20 ans qui ne savent ni lire ni écrire."

Pas de tergiversations là-dessus, n'est-ce pas ?

C'est clair comme l'eau de roche : sur cent personnes de 20 ans, 42 ne savaient ni lire ni écrire.

O Athènes !

Passons au recensement de 1891 :

Age.	Proportion d'illettrés
16 à 19.....	18.2 pour cent.
20 à 29.....	20.8 "
30 à 39.....	31.6 "
40 à 60.....	40.0 "
Au-dessus de 60.....	57.1 ..

L'examen de ces chiffres indique que près d'un cinquième de la jeunesse est totalement ignorante, et qu'entre trente et quarante ans, un quart de la population ne sait ni lire ni écrire.

Voilà la vérité brutale.

A quoi sert de regimber ?

La situation est celle-ci :

En 1871, la moyenne des ignorants était de 42 pour cent.

En 1891, la moyenne des ignorants est de 37 pour cent.

En vingt ans nous avons gagné cinq pour cent en matière d'éducation.

Et l'on dira que notre système n'est pas pourri jusqu'à la moelle !

C'est profondément ignoble !

Cinq pour cent de progrès en vingt ans, c'est moins que n'a fait la Sénégambie.

Nous sommes pires que des sauvages !

Pauvre Province !

O Athènes !

L'INSTRUCTION

Monsieur Boulet, celui que Tardivel attacha au pied de la *Vérite* avant de partir, disait l'autre jour en pataugeant dans les questions d'éducation.

"Avant de faire un homme instruit, il faut faire un honnête homme".

C'était une périphrase pour dire que le catéchisme doit s'enseigner avant l'alphabet.

Mais ce délicieux paradoxe n'est rien auprès de celui qu'exprimait Monseigneur Laflèche, de bête mémoire lorsqu'il s'écriait avec la conviction qui se dissimule sous le violet de sa soutane.

"Plus l'être s'instruit, plus il devient vicieux".

Ce brave évêque avait certainement en vue les produits des collèges classiques de sa dépendance, ou ceux qui s'inspirent à ses généreuses sources de bienveillance et d'amabilité.

Ce vieil invertébré de l'épiscopat castor, cet ambulant squelette de l'école ultramontaine, recevait l'autre jour de notre excellent coufrère *La Presse*, une leçon bien méritée, sous forme de traduction d'un article de la *Gazette*, dont voici la fidèle reproduction, sans que nous songions un seul instant nous rendre responsable de la valeur littéraire du morceau :

En 1838 le juge Coleridge appela l'attention du public sur la part importante de l'éducation en matière criminelle : peu après la Chambre des Communes d'Angleterre contenait l'importante déclaration suivante : "Nous trouvons que le manque d'éducation est cause de la perpétration d'un grand nombre de crimes."

Ces mots qui sont le résultat d'un profond examen ont une trop grande valeur pour que nous les laissions passer sans nous y arrêter. Ce côté de l'éducation intéresse tout le monde. Quelle que soit la somme d'argent dépensée par un Etat, c'est un argent bien dépensé s'il a pour effet de diminuer le vice, de rendre la vie plus supportable et de réduire en même temps les sortes sommes que l'élément criminel fait dépenser pour les frais de la justice et qui retombent